

# Redonner toute leur place aux seniors

Et voici Gérard, qui rejoint notre équipe



# L'emploi des seniors

*Les syndicats appellent à la mobilisation ce jeudi contre le projet gouvernemental de réforme des retraites. Celui-ci prévoit de reculer l'âge de la retraite tout en levant « les freins à l'emploi » des seniors. Leur taux d'emploi est faible en France comparé à d'autres pays européens.*

## L'actualité

Les huit principales organisations syndicales de salariés ont appelé à une journée de grève et de manifestations ce jeudi contre le projet de réforme des retraites du gouvernement. Il a été [présenté en début de semaine dernière](#) par la Première ministre, Élisabeth Borne.

Ce texte prévoit d'augmenter de trois mois par an l'âge légal de départ à la retraite à partir du 1er septembre pour atteindre 64 ans en 2030. De plus, pour obtenir une retraite à taux plein, le gouvernement souhaite que les actifs aient cotisé pendant 43 ans dès 2027 plutôt qu'en 2035.

Sur son site, le gouvernement précise que l'un des objectifs de cette réforme est de « redonner toute leur place aux seniors ». Pour « lever les freins » à leur emploi, il prévoit plusieurs mesures telles que la création d'un « index seniors » obligeant les entreprises à communiquer le taux de personnes en fin de carrière présentes dans leur effectif. L'index seniors devra être publié par les entreprises de plus de 1 000 salariés dès 2023 et par celles de plus de 300 salariés en 2024.

## Le taux d'emploi des seniors

La Dares, le service des statistiques du ministère du Travail, définit les seniors comme « des personnes âgées de 55 à 64 ans ». En 2021, leur taux d'emploi, c'est-à-dire la proportion de seniors ayant un emploi parmi l'ensemble des 55-64 ans, était de 56 % en France, selon un bilan publié en janvier par la Dares. Il est inférieur à celui de l'UE (60,5 %) et nettement en deçà de celui de pays comme l'Allemagne (71,8 %) et la Suède (76,9 %).

En France, le taux d'emploi des seniors a varié au fil du temps. Alors que 47 % des seniors étaient en emploi en 1975, ils n'étaient plus que 28 % en 1998, selon [un rapport \[PDF\] de 2011](#) de la Sécurité sociale. Elle expliquait ce recul par l'abaissement en 1983 de l'âge de départ à la retraite de 65 à 60 ans ainsi que par le développement des préretraites, des dispositifs financés par l'État permettant à un salarié de cesser son activité avant l'âge légal de départ à la retraite. Depuis 1999, le taux d'emploi des seniors remonte progressivement, en lien avec les réformes des retraites et l'extinction progressive des préretraites.

## Les freins à l'emploi

Les entreprises font moins appel aux seniors en raison d'une « perte d'employabilité » liée à l'âge, qu'elle soit « réelle ou perçue », « probablement accentuée par un recours à la formation plus faible en fin de carrière », expliquait la Direction générale du Trésor, une branche du ministère de l'Économie, dans [une étude de 2022](#). De fait, les seniors accèdent moins souvent à la formation : « à caractéristiques d'emploi identiques, un salarié âgé de 55-59 ans a deux fois moins de chances qu'un salarié de 40-44 ans de suivre une formation », selon la Direction générale du Trésor. Elle précisait que le niveau de salaire des seniors est un autre frein à leur emploi, tout comme « la durée élevée » de l'indemnisation du chômage, qui vient réduire « les incitations à l'emploi pour les seniors ». Cette durée est de 30 mois pour les 53 et 54 ans et de 36 mois au-delà, contre 24 mois pour les moins de 53 ans. Les demandeurs d'emploi de 62 ans et plus peuvent aussi conserver une indemnité chômage jusqu'à l'acquisition d'une retraite à taux plein, soit potentiellement jusqu'à 67 ans.

En 2021, le [taux de chômage](#) des seniors était de 6,3 %, contre 7,9 % pour l'ensemble des actifs, [selon la Dares](#). Beaucoup de seniors sans emploi ne recherchent pas activement un travail et ne sont de ce fait pas comptabilisés comme des chômeurs. Par ailleurs, « leurs chances de retrouver un emploi après un épisode de chômage sont moins élevées » que celles des autres tranches d'âge, selon la Direction générale du Trésor.

## Les politiques publiques

Les politiques publiques ont fortement évolué en 50 ans, écrivaient les députés Didier Martin et Stéphane Viry dans un rapport de 2021. La stratégie a d'abord été d'encourager « le départ à la retraite des travailleurs expérimentés, afin de permettre, en théorie, un meilleur accès à l'emploi aux plus jeunes ». À partir de 1993, une « nouvelle dynamique » s'est engagée avec l'adoption de quatre réformes (1993, 2003, 2010 et 2014) visant à reculer l'âge de la retraite. L'objectif a été dès lors de favoriser le maintien dans l'emploi des seniors. Ainsi, les préretraites financées par l'État ont été progressivement abandonnées dans les années 2000.

Cependant, « les politiques en faveur de l'emploi des seniors ont été délaissées au cours des dernières années », estimait la [Cour des comptes](#), chargée du contrôle de la dépense publique, dans [un rapport de 2019](#). Elle précisait que la part des 60-64 ans est depuis 10 ans celle qui a le plus progressé parmi les allocataires de l'assurance chômage et des minima sociaux (RSA et allocation aux adultes handicapés).

### L'effet de l'âge de la retraite

Repousser l'âge de la retraite favorise-t-il l'emploi des seniors ? C'est la thèse défendue par les économistes Jean-Olivier Hairault, François Langot et Thepthida Sopraseuth. Dans une [étude publiée \[PDF\] en 2006](#), ils estimaient qu'un âge de la retraite trop précoce n'incite pas les seniors à se maintenir en emploi ou à en rechercher un, ni les entreprises à investir dans la formation et le recrutement des salariés les plus âgés. Selon eux, cet investissement est « non profitable », que ce soit pour les salariés ou les entreprises, puisque le temps pour l'amortir est court. Ce phénomène est appelé « **effet horizon** » dans les études économiques.

Dans une étude de 2008, les économistes Samia Benallah, Cindy Duc et François Legendre contestaient cette analyse. Ils montraient que les personnes « usées par une longue carrière » ou par « des conditions de travail pénibles » ont des difficultés à se maintenir en emploi. Selon eux, il est donc préférable d'améliorer le taux d'emploi des seniors, par exemple en favorisant leur formation ou en adaptant les postes, avant de repousser l'âge de la retraite (et non l'inverse).

### Pour aller plus loin

#### VALORISER L'EMPLOI DES SENIORS

Dans une analyse publiée le 6 janvier sur le site The Conversation, un média publiant des articles d'universitaires, le sociologue Serge Guérin juge impératif de « changer les représentations des seniors » dans les entreprises et détaille plusieurs pistes pour y parvenir. Il rappelle que si les entreprises privilégient les jeunes, elles oublient que la consommation est aujourd'hui tirée par les seniors.

[Lire son analyse.](#)

#### SENIORS EN EMPLOI

Dans un article publié en 2021, le magazine Notre Temps présente les initiatives de plusieurs entreprises ayant fait du maintien dans l'emploi de leurs salariés seniors une priorité. « Nous constatons que le fait d'avoir différentes générations dans nos équipes représente une véritable richesse », explique par exemple l'entreprise Apef, un groupe d'aide à domicile.

[Lire l'article.](#)

Source : <https://www.brief.eco/>